**TARIFS GARDERIE ET AIDE AUX DEVOIRS**

Nous ferons deux groupes pour les temps de garderie de 16h45 à 17h30.

Un groupe de maternelles, cp et un autre groupe de primaires pour qu’ils puissent faire les devoirs.

Un adulte sera en charge de chaque groupe.

**Le travail du soir devra être vérifié par les familles.**

Les tarifs pour la rentrée 2020 restent les mêmes que l’année dernière :

- matin - de **7h30 à 8h30** : 2.30 € par enfant

- de **8h00 à 8h30** : 1.45 € par enfant

- le soir - de **16h45 à 17h45** 1.70 € par enfant

- de **16h45 à 18h** 2.80 € par enfant

- de **16h45 à 18h30** 3, 90 € par enfant

Le **vendredi** la garderie se terminera **à 18h00**.

La facture de garderie sera jointe à la facture de contribution, payable au plus tard le 7

du mois suivant pour les règlements par chèque.

La personne en charge de la garderie se charge de noter les heures de départ sur la fiche.

Rappel : les frais de garderie(périscolaire) sont déductibles des impôts jusqu’au 6 ans de l’enfant. **Pensez à garder les factures chaque mois** pour pouvoir les déduire. Aucun justificatif ne sera fourni par l’ogec.

Merci de votre compréhension.

Cordialement.

Bureau OGEC et chef d’établissement